

**GUIDE DE
MISE EN CANDIDATURE :
COLLOQUE 2021 ET 2023**

**SECON
DAIRE
EN
SPEEC
TACLE**



INTRODUCTION

La corporation Secondaire en spectacle est responsable d'organiser un colloque destiné aux intervenants socioculturels en milieu scolaire. Le présent document explique la démarche de mise en candidature pour l'identification des milieux hôtes de la 12^e et de la 13^e édition de ce colloque.

PRÉSENTATION DE L'ÉVÉNEMENT

Inscrit dans la 2^e orientation de la planification stratégique 2019 - 2022 de la corporation Secondaire en spectacle, le colloque permet de répondre aux besoins de perfectionnement des intervenants socioculturels en milieu scolaire et surtout, de soutenir le réseautage et les échanges d'expertise entre ceux-ci. Le colloque constitue l'une des rares occasions d'échange entre les intervenants socioculturels en milieu scolaire.

OBJECTIFS DU COLLOQUE

- Offrir l'occasion aux écoles de s'ouvrir davantage sur leur milieu de vie en favorisant la création de liens et d'échanges aux niveaux local, régional et provincial.
- Répondre aux besoins de perfectionnement des intervenants socioculturels en milieu scolaire.
- Donner des outils et du contenu pour soutenir le travail des intervenants dans leurs tâches.
- Rejoindre des intervenants dont les écoles ne participent pas au programme Secondaire en spectacle.
- Rejoindre davantage les intervenants des Cégeps.
- Avoir un minimum de 100 participants.
- Poursuivre l'organisation du colloque en collaboration avec une URLS hôte.

CAPACITÉ D'ACCUEIL ET PROVENANCE DES PARTICIPANTS

Le colloque reçoit en moyenne 110 participants. La capacité d'accueil des infrastructures doit être de 150 personnes. Les participants sont principalement des intervenants en loisir des écoles secondaires participantes au programme Secondaire en spectacle. À ceux-ci s'ajoutent les coordonnateurs régionaux du programme, quelques animateurs de la vie étudiante des Cégeps, des intervenants socioculturels des écoles secondaires ne participant pas au programme Secondaire en spectacle et des professionnels travaillant dans les commissions scolaires.

DATE ET HORAIRE DE L'ÉVÉNEMENT

Le colloque a lieu tous les deux ans, lors des années impaires. La mi-novembre est privilégiée pour réaliser l'événement, puisqu'il s'agit d'une période plus calme dans le réseau scolaire. Les 10 dernières éditions du colloque ont été d'une durée d'une journée et demie, du jeudi matin au vendredi midi.

Selon la dernière évaluation du colloque, la programmation des prochains événements devra couvrir deux journées complètes, afin de combler les besoins de réseautage.

MANDAT DU COMITÉ ORGANISATEUR

Depuis 2015, la corporation Secondaire en spectacle collabore avec une URLS afin d'organiser le colloque. Les deux dernières éditions furent réalisées avec Loisir et Sport Montérégie. Vous trouverez plus bas un tableau faisant état de la répartition générale des tâches.

RÉPARTITION GÉNÉRALE DES TÂCHES

Responsabilités de Secondaire en spectacle	Responsabilités partagées	Responsabilités du milieu hôte
Rechercher un milieu hôte	Participer aux rencontres du comité organisateur	Rechercher un site pour l'événement
Gérer les finances de l'événement	Planifier et mettre en œuvre la programmation de l'événement	Gérer le salon des exposants (recherche exposants, évaluations)
Planifier et mettre en œuvre le système d'inscription des participants	Rechercher des conférenciers et des animateurs d'ateliers	Former et gérer l'équipe de bénévoles
Produire les éléments promotionnels et organisationnels de l'événement	Aménager et démanteler le site	Rechercher des partenaires financiers au niveau local
Créer un formulaire d'évaluation et compiler les évaluations des participants	Planifier et mettre en œuvre la logistique de l'événement : alimentation, hébergement, télécommunications et transport	
Coordonner les rencontres du comité organisateur	Faire l'horaire des participants	
	Assurer l'accueil lors de l'événement	
	Rédiger un rapport d'activité	
	Évaluer l'événement	

CONTEXTE DE GESTION

- Déficit de l'événement assumé par la corporation Secondaire en spectacle;
- Partage des surplus à raison de 25 % pour le milieu hôte et 75 % pour la corporation Secondaire en spectacle;
- L'inscription au colloque 2019 sera de 220\$ + taxes en préinscription et de 290\$ + taxes en inscription, ce qui représente une hausse. Cela s'explique par le fait que le colloque s'étire maintenant sur deux journées complètes et qu'aucune augmentation de coût n'avait été faite depuis au moins 10 ans ;
- Les responsabilités énumérées plus haut seront intégrées dans le protocole d'entente.

MISE EN CANDIDATURE

LES FACTEURS SUIVANTS SERONT CONSIDÉRÉS POUR LA SÉLECTION DU MILIEU HÔTE

- Infrastructures actuelles pour les conférences, l'hébergement, les repas et les activités sociales;
- Dynamisme des ressources humaines du milieu;
- La position géographique du lieu d'accueil : d'après les évaluations des intervenants, le lieu du colloque doit être dans une région centrale afin de diminuer les frais de déplacement;
- Si plus d'un milieu hôte répond à ces critères, la corporation souhaite les relocaliser dans le temps plutôt que de refuser une candidature.

COMPOSITION DU DOSSIER DE MISE EN CANDIDATURE

- Description sommaire du ou des sites exploités;
- Distance à parcourir entre les différents sites de rassemblement;
- Capacité d'accueil pour les salles de conférence et l'hébergement;
- Caractère unique des lieux représentant bien la région hôte;
- Coût de location des salles et de l'hôtel.

DÉPÔT DE LA CANDIDATURE

Les régions souhaitant organiser les prochaines éditions du colloque devront respecter le calendrier de mise en candidature suivant.

Édition	Date limite pour déposer une lettre d'intérêt à la corporation	Date limite pour déposer un dossier complet de candidature
12 ^e édition (2021)	1 ^{er} mai 2019	1 ^{er} septembre 2019
13 ^e édition (2023)	1 ^{er} mai 2021	1 ^{er} septembre 2021

Le milieu hôte sera connu et annoncé lors du colloque précédent, c'est-à-dire en novembre 2019 et 2021. Afin d'obtenir plus de renseignements concernant l'organisation du colloque ou simplement pour envoyer vos documents de mise en candidature, vous pouvez communiquer avec Antoine Lacasse en composant le 819 944-2214 ou en lui écrivant à l'adresse suivante: alacasse@secondaireenspectacle.qc.ca

Merci de votre intérêt!